



NATIONS  
UNIES



**Convention-cadre sur les  
changements climatiques**

Distr.  
GÉNÉRALE

FCCC/SBI/2002/2  
11 mars 2002

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

ORGANE SUBSIDIAIRE DE MISE EN ŒUVRE

Seizième session

Bonn, 10-14 juin 2002

Point 4 a) de l'ordre du jour provisoire

**COMMUNICATIONS NATIONALES DES PARTIES NON VISÉES  
À L'ANNEXE I DE LA CONVENTION**

**TRAVAUX DU GROUPE CONSULTATIF D'EXPERTS DES COMMUNICATIONS  
NATIONALES DES PARTIES NON VISÉES À L'ANNEXE I  
DE LA CONVENTION**

**Rapport sur les travaux de la quatrième réunion du Groupe consultatif d'experts  
des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention**

**Note du secrétariat**

1. Conformément au mandat que lui a confié la Conférence des Parties (décision 8/CP.5), le secrétariat a coordonné et facilité l'organisation de la quatrième réunion du Groupe consultatif d'experts des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention (GCE) et l'élaboration du rapport sur les travaux de la réunion. Celle-ci avait pour objet d'examiner le rapport du GCE aux organes subsidiaires (FCCC/SBI/2001/15) et de faire le point sur l'avancement des travaux menés par le GCE conformément à son mandat, tel qu'il est défini dans l'annexe à la décision 8/CP.5 (FCCC/CP/1999/6/Add.1).

2. Les organes subsidiaires souhaiteront peut-être prendre note du présent rapport et donner au CGE de nouvelles directives pour la conduite de ses travaux.

**QUATRIÈME RÉUNION DU GROUPE CONSULTATIF D'EXPERTS  
DES COMMUNICATIONS NATIONALES DES PARTIES NON  
VISÉES À L'ANNEXE I DE LA CONVENTION**

**Rapport du Président, M. Philip S. Weech (Bahamas)**

**I. INTRODUCTION**

1. Le GCE a tenu sa quatrième réunion à Marrakech (Maroc) les 25 et 26 octobre 2001. Les experts de l'Arabie saoudite, des Bahamas, de la Chine, de l'Égypte, de l'Équateur, de Fidji, du Mexique, du Pakistan, des Pays-Bas, du Sénégal, de la Suisse, de la Thaïlande et du Togo participaient à la réunion, ainsi qu'un expert de l'Équipe spéciale sur les inventaires des gaz à effet de serre du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC). Les experts de six pays – Allemagne, Antigua-et-Barbuda, Australie, Brésil, États-Unis d'Amérique et République-Unie de Tanzanie – ainsi que les experts du Programme d'appui à l'établissement des communications nationales du Fonds pour l'environnement mondial, du Programme des Nations Unies pour le développement et du Programme des Nations Unies pour l'environnement n'ont pas été en mesure d'assister à la réunion.

Champ du rapport

2. Le présent document contient un résumé des débats du GCE à sa quatrième réunion. Ces débats ont porté sur le rapport du GCE aux organes subsidiaires (FCCC/SBI/2001/15) ainsi que sur le mandat et les travaux futurs du GCE concernant les moyens d'améliorer l'établissement des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention (Parties non visées à l'annexe I).

**II. DÉLIBÉRATIONS**

3. Le Président de la troisième réunion du GCE, M. Vute Wangwacharakul (Thaïlande), a relevé avec satisfaction que les travaux dont était chargé le GCE avaient bien progressé dans un laps de temps relativement court; il a remercié les membres du GCE et le secrétariat de la Convention de l'excellent travail qu'ils avaient fait pour l'aider dans son mandat de Président du Groupe. Le GCE a ensuite élu M. Philip Weech (Bahamas) et M<sup>me</sup> Isabelle Niang-Diop (Sénégal) Président et Rapporteur, respectivement, pour sa quatrième réunion.

4. M. Philip Weech a souhaité aux membres du GCE la bienvenue à la quatrième réunion et pris acte des efforts déployés par les membres pour achever l'élaboration du rapport du GCE, qui serait présenté à l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) à sa quinzième session.

**A. Rapport du GCE aux organes subsidiaires**

5. Tout en faisant valoir que l'élaboration de son rapport aux organes subsidiaires (FCCC/SBI/2001/15) était guidée par l'esprit et la teneur de son mandat, tel qu'il était défini dans l'annexe à la décision 8/CP.5, le GCE a estimé que l'application des recommandations contenues dans ce rapport constituait une mesure importante en vue «d'améliorer le processus d'établissement des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I».

6. Les membres du GCE ont souligné que le rapport reflétait le caractère technique des travaux qu'ils avaient menés, travaux qui comprenaient l'examen de 50 communications nationales initiales, la compilation et la synthèse des communications nationales, la compilation de l'information sur l'état d'avancement des communications nationales initiales ainsi que la synthèse de l'information contenue dans les rapports sur les quatre ateliers du GCE auxquels avaient assisté 94 experts gouvernementaux de 70 Parties non visées à l'annexe I ayant pris une part active à l'établissement des communications nationales initiales.

7. Les membres du GCE ont eu un débat approfondi sur la nature des obstacles et des problèmes qu'avaient rencontrés les Parties non visées à l'annexe I pour établir leurs communications nationales initiales, notamment ceux qui concernaient les inventaires nationaux des gaz à effet de serre, l'évaluation de la vulnérabilité et des stratégies d'adaptation, la recherche et l'observation systématique, l'analyse des réductions des émissions de gaz à effet de serre, l'éducation, la formation et la sensibilisation du public, l'information et la constitution de réseaux, et l'appui financier et technique.

8. Les membres du GCE ont recensé, entre autres, quatre domaines étroitement liés dans lesquels des efforts s'imposaient si l'on voulait améliorer la procédure d'établissement des communications nationales: i) la nécessité d'améliorer les méthodes utilisées pour établir les différents éléments d'information présentés dans les communications nationales, ii) la nécessité d'améliorer les directives FCCC pour la notification, iii) la nécessité de constituer des réseaux régionaux et nationaux qui fournissent les données, l'information, les outils et l'expertise indispensables à l'établissement de communications nationales d'une haute tenue, et de renforcer les réseaux existants, iv) la nécessité de fournir un appui financier et technique pour faciliter la notification de l'information et faire en sorte que les équipes techniques mises en place pour établir les communications nationales soient maintenues.

#### Inventaires nationaux des gaz à effet de serre

9. Les membres du GCE ont souligné que les recommandations relatives aux inventaires nationaux des gaz à effet de serre étaient censées répondre aux problèmes suivants: i) le manque de données sur les activités et de coefficients d'émission appropriés, ii) les difficultés méthodologiques liées à l'utilisation des Lignes directrices révisées du GIEC de 1996, iii) la nécessité d'une plus grande transparence et d'une exhaustivité accrue dans la notification de l'information sur les inventaires des gaz à effet de serre.

#### Évaluation de la vulnérabilité et des stratégies d'adaptation

10. Les recommandations du GCE concernant la présentation de l'information relative à l'évaluation de la vulnérabilité et des stratégies d'adaptation visaient à répondre aux problèmes méthodologiques soulevés par l'application des directives techniques du GIEC pour l'évaluation des incidences de l'évolution du climat et des stratégies d'adaptation. Le GCE a noté que bon nombre de ces problèmes tenaient à l'inadéquation des méthodes et des outils, ainsi qu'au manque de capacités nationales, de données, de cadres institutionnels et de ressources financières.

### Recherche et observation systématique

11. Les membres du GCE ont insisté sur la nécessité de mieux appuyer la recherche et l'observation systématique et la présentation de ces travaux; ils ont constaté qu'il fallait appliquer d'urgence et de façon efficace les décisions 14/CP.4 et 5/CP.5, qui visaient à remédier à certains des problèmes liés au manque de données et à l'absence des capacités nécessaires pour accéder aux données, les analyser et les exploiter.

### Analyse des réductions des émissions de gaz à effet de serre

12. Les membres du GCE ont souligné que les recommandations concernant les moyens de mieux appuyer l'analyse des réductions des gaz à effet de serre et sa présentation visaient à répondre aux difficultés méthodologiques et aux problèmes d'acquisition de données et de notification rencontrés par les Parties pour établir leurs communications nationales.

### Appui financier et technique

13. Les membres du GCE ont souligné qu'il importait de fournir en temps voulu un appui financier et technique suffisant aux Parties non visées à l'annexe I pour l'établissement de leurs communications nationales; ils ont fait valoir que l'application de leurs recommandations aiderait à surmonter les problèmes rencontrés en ce qui concerne l'éducation, la formation et la sensibilisation du public, ainsi que l'information et la constitution de réseaux.

14. Le GCE a jugé que l'appui financier et technique des organisations bilatérales et multilatérales était indispensable pour l'établissement des communications nationales. Il a proposé de développer plus avant ses travaux portant sur l'examen des activités et programmes mis en œuvre pour faciliter et appuyer l'établissement des communications nationales, le but étant de les coordonner de façon à minimiser les doubles emplois.

15. Le GCE a estimé que, compte tenu du temps limité et du volume de ressources dont il disposait pour mener ses travaux, il s'était pour l'essentiel acquitté avec succès des tâches qui lui incombaient aux termes de son mandat.

16. Le GCE a réaffirmé qu'il appartenait aux organes subsidiaires et à la Conférence des Parties de décider quand ses recommandations seraient mises en œuvre et selon quelles modalités.

### Lignes directrices du GIEC

17. Le GCE a reconnu qu'il faudrait remédier aux difficultés méthodologiques liées à certains aspects des lignes directrices du GIEC et il a recommandé aux organes subsidiaires que la Conférence des Parties informe le secrétariat du GIEC de la nécessité pour cet organe de réviser les sections pertinentes des méthodes concernant les inventaires nationaux des gaz à effet de serre et l'évaluation de la vulnérabilité et des stratégies d'adaptation à l'évolution climatique.

### Directives FCCC

18. Le GCE a examiné le rapport regroupant les vues des Parties sur son rapport préliminaire aux organes subsidiaires et sur l'état d'avancement du processus visant à améliorer les directives

pour l'établissement des communications nationales ultérieures des Parties non visées à l'annexe I, figurant dans le document FCCC/SBI/2001/11.

19. Les membres du GCE ont été unanimes à reconnaître la validité des recommandations formulées dans le rapport du Groupe aux organes subsidiaires, relatives aux directives FCCC pour l'établissement des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I. Le GCE a noté qu'il appartenait au SBI d'examiner la question de savoir quand réviser ces directives.

### **B. Mandat et travaux futurs du GCE**

20. Les membres du GCE ont examiné les tâches susceptibles d'être incluses dans un mandat révisé du Groupe et sont convenus de suggérer que, outre les travaux dont il était actuellement chargé, les activités ci-après pourraient être entreprises avant la huitième session de la Conférence des Parties: i) analyse de l'information contenue dans toutes les communications nationales soumises par les Parties après le 15 avril 2001 qui ne sont pas prises en compte dans le rapport (FCCC/SBI/2001/15), ii) recensement et évaluation des problèmes et des contraintes d'ordre technique ayant influé sur l'établissement des communications nationales initiales par les Parties non visées à l'annexe I qui n'ont pas encore achevé leurs communications nationales.

21. Les membres du GCE ont conclu que le Groupe pourrait apporter une contribution à toute décision de la Conférence des Parties concernant la révision du mandat du Groupe, si la Conférence des Parties le souhaitait. Le GCE a recommandé que les coûts afférents à l'exécution de son mandat soient imputés sur le budget de base du secrétariat.

-----